

581

PICARDIE
MARITIME

Courrier picard

JEUDI 25 AVRIL 2024 1,40 € N° 25846 | WWW.COURRIER-PICARD.FR

80 ANS

PRÉSIDENTIELLE Le sondage qui positionne Ruffin au second tour en 2027

Le député picard apparaît comme un
meilleur candidat que Mélenchon. **PAGE 6**



LITTORAL ÉCHOUAGE DE DAUPHINS EN SÉRIE SUR NOS CÔTES

PAGE 4

PHOTO COURRIER PICARD



PICARDIE LE MUGUET A ENCORE PRIS DE L'AVANCE

PAGE 5

PHOTO COURRIER PICARD

CÔTE PICARDE

DES GALETS ET DES PROJETS

Tandis que l'État a exposé sa démarche « Résilience littorale »,
la plage de Cayeux a bénéficié d'une recharge massive
de galets après la tempête Pierrick. **PAGES 3 ET 8**



PHOTO COURRIER PICARD

ENVIRONNEMENT

Lutte contre l'érosion du littoral : les élus s'impatientent

PICARDIE Une présentation de la démarche « Résilience littorale » s'est tenue mardi à Saint-Valery-sur-Somme. Elle vise à mieux accompagner des élus, de plus en plus inquiets et impatients, dans leur combat contre l'érosion marine et le recul du trait de côte.

LES FAITS

- **8 700 logements et 520 locaux d'activité** du littoral picard sont menacés par la submersion marine et l'érosion du trait de côte à l'horizon 2100 selon un rapport du Cerema paru début avril.
- **70 kilomètres de routes**, 24,5 kilomètres de voies ferrées et 46 campings de la côte picarde se retrouveront les pieds dans l'eau en 2100 selon les prévisions du Cerema.

FABRICE JULIEN

La réunion était prévue de longue date, mais elle ne pouvait pas mieux tomber. Quelques jours après la publication du rapport du Cerema sur le recul du trait de côte, et au lendemain du passage de la tempête Pierrick qui a de nouveau mis en exergue la fragilité du littoral picard, les élus de la côte étaient invités par le préfet de la Somme à découvrir un nouveau dispositif de lutte contre la mer.

Ce dispositif, baptisé « Résilience littorale », est une sorte de boîte à outils mise à disposition par les services de l'État dans les domaines techniques, administratifs, fonciers ou encore financiers pour faire face à l'inévitable montée des eaux. « Le rapport du Cerema montre que des dizaines de biens sont menacés à court terme, et près de 8700 à l'horizon 2100, c'est considérable, il y a un phénomène d'accélération et nous sommes engagés dans une course contre la montre », rappelle avec gravité le préfet Rollon Mouchel-Blaisot.

ANTICIPER L'ÉROSION LITTORALE À COURT, MOYEN ET LONG TERME

Concrètement, les services de la DREAL, de l'observation du littoral normand-picard du BRGM ou du Cerema travailleront de façon plus étroite avec les élus du littoral pour accompagner et mettre en œuvre des solutions afin d'anticiper l'érosion littorale à court, moyen et long terme. Mais cette notion de résilience, rappelle le préfet, implique avant



Démolition d'une maison en bord de falaise à Criel-sur-Mer en vue aérienne par drone. Photo d'archives Fred HASLIN

« Nous avons besoin de moyens financiers et juridiques pour faire des travaux d'urgence et éviter une catastrophe »

Marc Volant

maire de Quend

tout une démarche d'adaptation. « Il va falloir apprendre à reculer et se développer ailleurs, il y a des travaux de Shadoks que l'on ne pourra plus faire », prévient Rollon Mouchel-Blaisot, évoquant notamment les tonnes de galets et de sable réinjectés chaque hiver pour protéger de la submersion les com-

munes de Cayeux-sur-Mer et Fort-Mahon-Plage.

Voilà pour la théorie, à laquelle ne sont pas foncièrement opposés les élus du littoral conscients plus que quiconque des menaces qui planent sur leurs fragiles communes et de la nécessité de s'adapter.

Sauf que s'ils admettent la nécessité d'anticiper l'avenir, ils sont aussi confrontés à l'urgence du quotidien, comme en témoignent les dégâts causés par la tempête Pierrick le mardi 9 avril dernier. « D'accord, à terme, il faudra peut-être reculer, mais le long terme me paraît loin », s'impatiente le maire de Quend, Marc Volant, agacé par le défaut d'entretien des dunes, propriété du Conservatoire du littoral.

« Nous avons besoin de moyens financiers et juridiques pour faire des travaux d'urgence et éviter une catastrophe qui peut se produire à chaque nouvelle tempête. »

Alain Baillet, maire de la commune voisine de Fort-Mahon, partage le même constat. « On parle du trait de côte depuis des années mais on ne voit pas grand-chose avancer, et ce sont nous qui sommes obligés de combler », déplore l' élu, dont la commune est contrainte chaque hiver de déplacer des tonnes de sable pour protéger la partie sud de la plage.

LE PRÉFET PROMET UNE ACCÉLÉRATION ET UNE SIMPLIFICATION DES PROCESSUS

Une impatience doublée d'une incompréhension face à une législa-

tion jugée parfois incohérente par rapport aux enjeux.

C'est le cas de la loi littoral, mais aussi désormais de la loi ZAN (zéro artificialisation nette), qui pourrait compliquer la tâche des communes dans le cadre d'une solution de repli. « J'ai bien noté votre impatience et cela prouve que vous voulez agir », se félicite le préfet de la Somme, qui promet une accélération et une simplification des processus : « On va changer de braquet ! »

Le prochain rendez-vous de la démarche « Résilience littorale » se tiendra à l'automne prochain avec la mise en place d'un comité de pilotage destiné à examiner des mesures d'urgence et des solutions à moyen terme.